



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

matériel électrique et électronique

Question écrite n° 152

Texte de la question

M. Louis de Broissia appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les perspectives inquiétantes que représenteraient des délocalisations d'emplois dans des entreprises nationalisées comme Thomson-multimédia et Thomson-passive components. Il semble en effet que des usines situées hors de France et d'Europe, notamment en Pologne et en Malaisie, bénéficieraient de ces emplois au grave détriment des sites installés sur notre territoire. C'est pourquoi il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour cette entreprise nationalisée en 1982, qui conserve son statut d'entreprise publique.

Texte de la réponse

L'électronique grand public est un marché globalement stagnant. Sur un tel marché, la pérennité d'une société comme Thomson Multimédia (TMM) dépend de sa capacité à innover et à préserver sa compétitivité-prix. Ceci peut supposer, outre une politique de recherche développement et une politique commerciale active, des adaptations de l'outil industriel. Les mesures prises à cet égard par TMM concernant l'outil industriel européen sont principalement la fermeture en 1997 des usines de téléviseurs de Celle et Hanovre (Allemagne). Ces fermetures correspondent à un regroupement de la production par activité : la production haut de gamme sera concentrée sur le site d'Angers, alors que l'unité de Pologne (Zyrdow) fournira les téléviseurs de bas de gamme et l'unité espagnole (Tarancon) sera chargée de la production de milieu de gamme. Les mesures concernant, d'autre part, la réorganisation des forces de vente touchent principalement l'Allemagne et l'Italie. Au total, on peut observer que les restructurations entreprises par Thomson Multimédia conduisent à préserver l'emploi en France. En ce qui concerne Thomson Passive Components (TPC), cette société conçoit et réalise des produits de technologies très différentes : condensateurs films, condensateurs de puissance, condensateurs céramiques, résistances non linéaires et ferrites. Les différents marchés auxquels sont destinés ces produits ont globalement chuté en Europe en 1996 : baisse du marché de l'électronique grand public, saturation des marchés de l'informatique et des télécommunications, report de plusieurs projets en traction ferroviaire et très forte baisse des prix pour les composants destinés à l'automobile. Le chiffre d'affaires de TPC est inférieur de 32 % en 1996 par rapport à 1995 et la société accuse une perte de 90 MF. Pour redresser cette situation, la société met en place un certain nombre de mesures, en particulier : lancement de nouveaux produits ; réorientation de la politique commerciale ; contrôle des coûts. Le transfert des activités en Malaisie ne concerne que des produits banalisés pour lesquels les coûts de revient européens n'offrent pas de perspectives de rentabilité dans un contexte de chute des prix. Les opérations de lancement de nouveaux produits et de réorientation de la politique commerciale doivent, quant à elles, être favorables à l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Louis de Broissia](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 152

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1997, page 2188

Réponse publiée le : 8 septembre 1997, page 2865